

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie,  
du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire

-----

Service : .....

## ANNEXE I (Recto)

### DEMANDE D'AGREMENT

à l'initiation et la randonnée encadrées en véhicule nautique à moteur

Décret n° 2007-1167 du 2 août 2007 – Arrêté du ....

Raison sociale : .....

Adresse de l'établissement : .....

Nom du responsable : ..... Prénom : .....

Lieu d'exploitation : .....

- Première demande d'agrément  
 Demande de renouvellement d'agrément

Date et référence de l'agrément initial : .....

#### LISTE DES MONITEURS

Nom et Prénom	Permis et date de délivrance	Brevet et date de délivrance

↪ Joindre le registre des véhicules nautiques à moteur utilisés.

Date

Signature

Cachet de l'établissement

LA LISTE DES PIECES A JOINDRE A LA PRESENTE DEMANDE  
FIGURE AU VERSO

**ANNEXE I (Verso)****CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE D'AGREMENT**

↳ *Le dépôt de dossier doit être effectué au minimum un mois avant la date souhaitée de début d'activité*

**Pièces à fournir dans le cadre d'une première demande****▪ Pièces relatives à l'établissement :**

- récépissé de déclaration d'établissement d'activité physique et sportive
- copie de la justification du lien social ou de subordination entre le ou les moniteurs et l'établissement

**▪ Pièces relatives aux moniteurs :**

- copie des pièces d'identité
- copie des titres français de conduite des navires ou bateaux de plaisance à moteur
- copie des brevets
- copie du CRR (ou titre équivalent ou supérieur)

**▪ Pièces relatives aux VNM :**

- registre concernant les VNM utilisés

**▪ Pièces relatives aux parcours :**

- descriptif de la zone d'évolution pour l'initiation
- descriptif du ou des parcours de randonnée

A ces descriptifs doivent être joints leurs tracés sur une carte marine ou fluviale et, au besoin, sur le plan de balisage de la plage.

**Pièces à fournir dans le cadre d'un renouvellement de demande**

Dans le cadre du renouvellement annuel d'agrément, sont à fournir les pièces relatives aux changements effectués (établissement, moniteurs, parcours...) ainsi que le registre des VNM utilisés.